UNIFIL AG
FILTERTECHNIK

Août 2026

Rapport de développement durable 2025



Avant-propos



Matthias Frei
Directeur, Unifil AG Filtertechnik

Chères lectrices, chers lecteurs,

Chez Unifil AG, le développement durable fait partie intégrante des activités entrepreneuriales et de notre évolution. En tant qu'entreprise familiale dirigée par la deuxième génération, Unifil allie ses décisions économiques à sa responsabilité envers ses collaborateurs, ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires, ainsi qu'à sa volonté de renforcer durablement son site de Niederlenz et de réduire progressivement son empreinte écologique.

Par ce rapport de durabilité, nous présentons nos enjeux en matière de développement durable de manière structurée et posons ainsi les bases d'une transparence accrue. Au cours de l'exercice sous revue, l'accent a notamment été mis sur l'objectif de réduction des émissions à l'horizon 2030 validé par la SBTi, le renouvellement de la distinction Bronze d'EcoVadis, la convention d'objectifs universelle en matière d'efficacité énergétique, ainsi que sur de nouveaux investissements sur notre site de production en Suisse.

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs et des partenaires qui ont contribué à la collecte des données et à l'élaboration de ce rapport.

Meilleures salutations,

Unifil AG

Matthias Frei
Directeur

Table des matières

Avant-propos	2
À propos d'Unifil AG Filtertechnik	**3**
Structure organisationnelle	3
Gestion du développement durable	3
Environnement (Environmental)	**4**
Énergie	4
Climat	4
Émissions de l'année de référence	5
Objectif de réduction et évolution	6
Mesures de réduction	6
Polluants atmosphériques	6
Évaluations externes et certifications	7
Ressources et déchets	7
Biodiversité sur le site	8
Social (Social)	**9**
Collaborateurs	9
Sécurité au travail et protection de la santé	9
Diversité, égalité et inclusion	10
Gouvernance (Governance)	**11**
Nos partenaires	11
Éthique	11
Clause de non-responsabilité / Mentions légales	12

À propos d'Unifil AG Filtertechnik

En matière de qualité de l'air, Unifil AG Filtertechnik est votre interlocuteur de référence depuis 1978. Fondée par Werner Frei, l'entreprise est aujourd'hui dirigée avec succès par Matthias Frei, représentant de la deuxième génération.

Unifil est attachée à son ancrage en Suisse et produit exclusivement dans ses propres usines situées à Niederlenz, dans le canton d'Argovie. Environ 152 collaborateurs fabriquent et commercialisent, sur une surface d'environ 20 000 m², une gamme complète de filtres à air couvrant un très large éventail d'applications.

En tant que leader du marché suisse, Unifil oriente systématiquement ses activités en fonction des exigences de sa clientèle et de l'évolution du marché. La qualité, la fiabilité et l'expertise technique constituent des fondements essentiels de son activité. Grâce à des formations initiales et continues régulières en interne, Unifil renforce les connaissances spécialisées de ses collaborateurs dans le domaine de la filtration de l'air et des applications des produits, contribuant ainsi à des conseils axés sur les solutions.

À l'échelle européenne, Unifil dispose de l'un des laboratoires d'essais de filtres les plus modernes. Celui-ci est largement utilisé pour la recherche et le développement ainsi que pour les travaux internationaux de normalisation.

Pour Unifil, le développement durable fait partie intégrante de ses activités entrepreneuriales. Il repose sur trois piliers : l'environnement, le social et la gouvernance d'entreprise. Il associe la responsabilité écologique à la volonté de préserver les emplois, d'impliquer les collaborateurs, d'assurer la réussite de l'entreprise et de poursuivre son développement sur le long terme.

Structure organisationnelle

L'organisation d'Unifil allie des responsabilités clairement définies à des circuits décisionnels courts. La direction générale pilote les questions stratégiques et transversales de l'entreprise, tandis que la mise en œuvre opérationnelle relève des différents domaines et départements. Cette organisation garantit une répartition claire des responsabilités et permet de prendre des décisions au plus près des réalités opérationnelles.

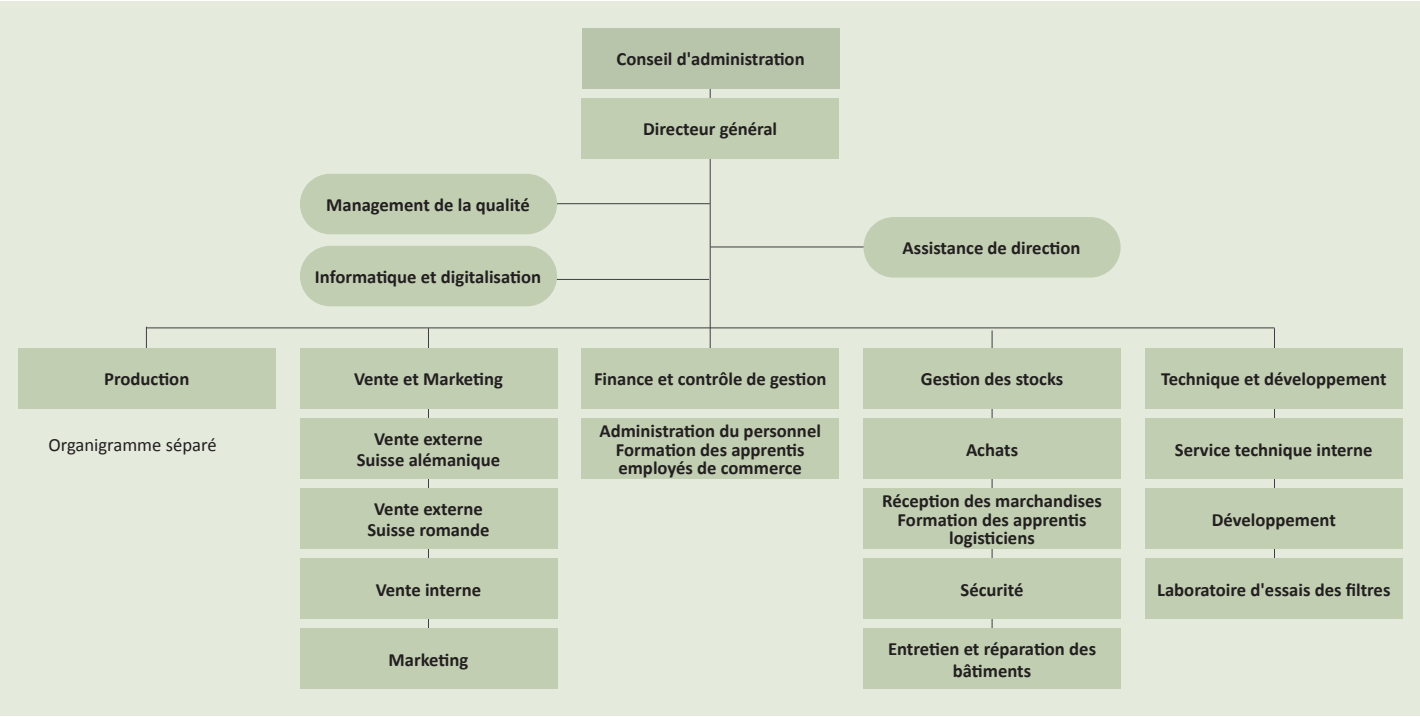
Avec ses domaines spécialisés — production, vente et marketing, technique et développement, finances et contrôle de gestion, informatique et digitalisation, achats et gestion des stocks, laboratoire d'essais de filtres et management de la qualité, ainsi que ressources humaines —, Unifil dispose d'une organisation diversifiée qui allie proximité avec la clientèle, qualité et développement continu.

Gestion du développement durable

La direction d'Unifil assume la responsabilité globale de la gestion du développement durable et veille à ce que les enjeux pertinents soient pris en compte dans la gestion et le développement de l'entreprise. La responsabilité opérationnelle incombe aux domaines et départements concernés.

Les mesures sont prises en charge par les services compétents dans leurs domaines respectifs. Ainsi, l'examen de matériaux à plus faibles émissions s'inscrit dans le cadre des achats de matières et de matériaux. Les mesures opérationnelles, telles que le remplacement des installations de chauffage ou les adaptations des bâtiments et des infrastructures, sont mises en œuvre par le service exploitation et maintenance.

La mise en œuvre des mesures et les progrès réalisés sont évalués dans le cadre du rapport annuel de développement durable.



Environnement (Environmental)

En tant qu'entreprise de production, Unifil influence son impact environnemental notamment par la consommation d'énergie liée à la production, à l'exploitation des bâtiments ainsi qu'à la consommation d'énergie de sa flotte de véhicules. L'utilisation responsable de l'énergie et des ressources constitue donc un enjeu majeur pour Unifil.

Les thèmes présentés ci-après suivent l'approche du contrôle opérationnel (périmètre organisationnel) et couvrent l'ensemble des activités et des locaux placés sous le contrôle opérationnel d'Unifil. Cela comprend les cinq bâtiments du site de Niederlenz, qui sont intégralement pris en compte dans le présent rapport.

Énergie

Le domaine de l'énergie englobe la consommation énergétique des bâtiments, des machines et des installations, ainsi que de la flotte de véhicules. Les combustibles, les carburants et l'électricité sont également pris en compte.

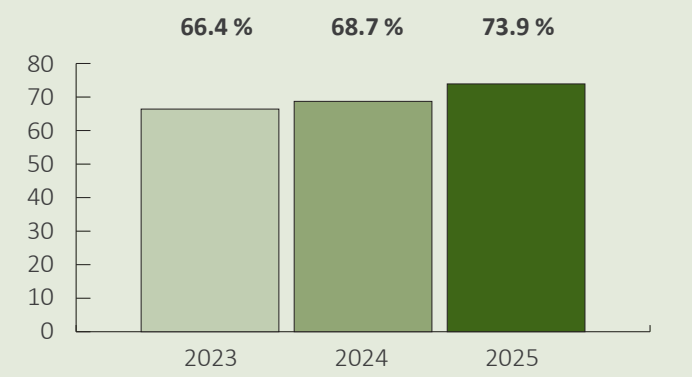
La gestion de la consommation énergétique repose sur des mesures techniques et opérationnelles ainsi que sur une convention d'objectifs universelle (COU) conclue avec la Confédération. Au cours de l'exercice sous revue, une nouvelle COU a été conclue pour la période 2025–2034. Les mesures énergétiques sont décidées par une équipe de projet dirigée par le directeur général, Matthias Frei. Leur mise en œuvre est assurée par les collaborateurs des services d'exploitation et de maintenance.

Dans le cadre de la convention d'objectifs précédente, couvrant la période 2014–2024, le remplacement de l'éclairage par des LED a été engagé, l'installation d'air comprimé a été optimisée et une installation photovoltaïque a été mise en service en 2021.

En 2025, la consommation totale d'énergie est restée globalement stable par rapport à l'année précédente, tandis que la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie est passée de 68,7 % à 73,9 %.

D'autres mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique sont prévues dans le cadre de la convention d'objectifs en cours. La priorité est donnée au remplacement du chauffage au mazout par une pompe à chaleur en 2030. En complément, il est prévu de remplacer progressivement l'éclairage existant par des systèmes LED, d'optimiser en continu l'exploitation des installations de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC), ainsi que de remplacer les chauffe-eau électriques par des chauffe-eau thermodynamiques.

Évolution de la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie



Climat

Pour l'année de référence 2023, Unifil a établi un bilan complet des émissions de gaz à effet de serre couvrant les Scopes 1, 2 et 3. Ce bilan permet d'identifier les principales sources d'émissions au sein de ses propres activités ainsi que tout au long de sa chaîne de valeur, en amont et en aval.

Il constitue ainsi une base essentielle pour identifier de manière ciblée les potentiels de réduction des émissions, définir des mesures efficaces et poursuivre un objectif climatique fondé sur des données scientifiques.

Le bilan est établi conformément au GHG Protocol, selon l'approche du contrôle opérationnel. Dans la mesure du possible, les calculs reposent sur des données mesurées. Lorsque des données primaires n'étaient pas disponibles, des hypothèses fiables ou des extrapolations plausibles et vérifiables ont été utilisées.

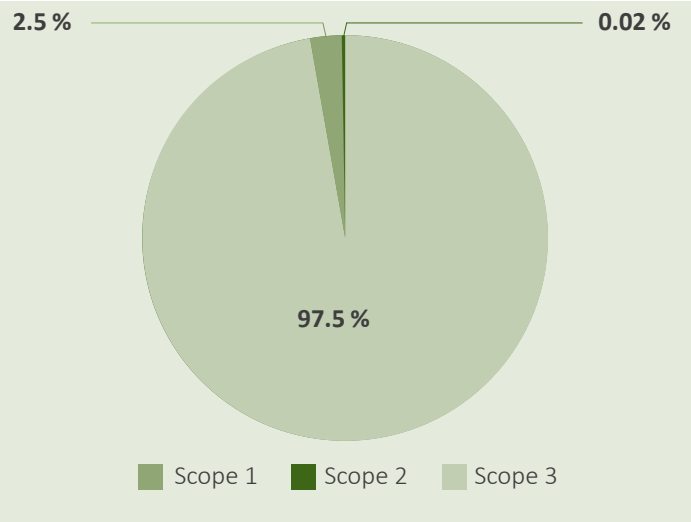
Les facteurs d'émission proviennent des sources suivantes : DEFRA (2022), EXIOBASE v3.3.18, Intep (2022), GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), cinquième rapport d'évaluation (AR5), mobitool v3.0, PCAF (2020) et La Poste Suisse (2022).

Indicateurs énergétiques	Unité	2025	2024	Variation
Consommation totale d'énergie au sein de l'organisation	MWh	1'220	1'211	+0.7 %
Consommation de combustibles au sein de l'organisation	MWh	326	386	-15.5 %
> dont énergies renouvelables	MWh	0	0	0.0 %
> dont énergies non renouvelables	MWh	326	386	-15.5 %
Électricité achetée	MWh	644	624	+3.2 %
> dont électricité d'origine renouvelable	MWh	644	624	+3.2 %
> dont électricité d'origine non renouvelable	MWh	0	0	0.0 %
Production d'électricité photovoltaïque sur site	MWh	327	282	+16 %
> dont autoconsommée	MWh	250	201	+24.4 %
> dont injectée dans le réseau / vendue	MWh	77	81	-4.9 %

Émissions de l'année de référence

Pour l'année de référence 2023, les émissions totales de gaz à effet de serre d'Unifil se sont élevées à 4'381 t CO_2e. Sur ce total, 111 t CO_2e (2,5 %) relevaient du Scope 1, 1 t CO_2e (0,02 %) du Scope 2 et 4'269 t CO_2e (97,4 %) du Scope 3. La majeure partie des émissions provenait ainsi de la chaîne de valeur en amont et en aval, en particulier de la catégorie 3.1, « Biens achetés ».

Répartition des émissions par Scope pour l'année de référence 2023

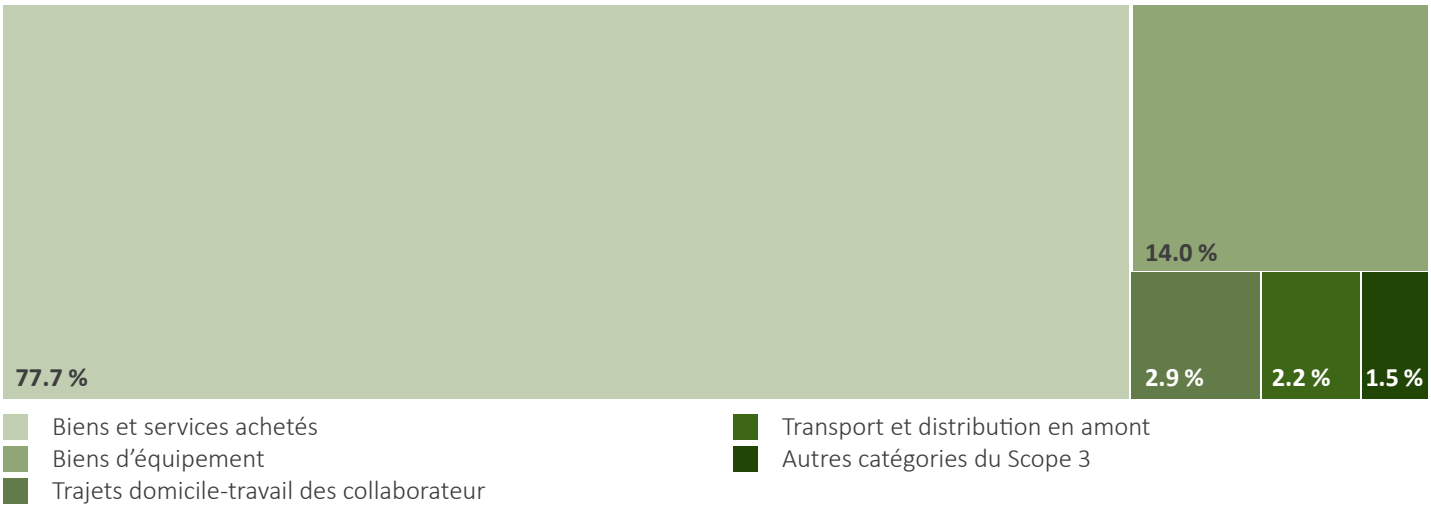


Les émissions du Scope 1 comprennent toutes les émissions directes liées aux activités de l'entreprise. Elles résultent de la consommation de carburant de la flotte de véhicules, des fuites de fluides frigorigènes des installations de climatisation ainsi que de la production de chaleur.

Les émissions du Scope 2 comprennent toutes les émissions indirectes liées à l'énergie consommée, en l'occurrence à la consommation d'électricité. Elles ont été calculées selon l'approche fondée sur le marché (market-based). Au cours de l'année de référence du bilan 2025, Unifil a couvert 28,0 % de ses besoins en électricité grâce à sa propre installation photovoltaïque. Le reste des besoins en électricité est couvert par de l'électricité d'origine hydraulique.

Les émissions du Scope 3 comprennent toutes les émissions indirectes tout au long de la chaîne de valeur. Pour Unifil, elles concernent les catégories suivantes : biens et services achetés (3.1), biens d'équipement (3.2), émissions liées aux combustibles et à l'énergie (3.3), transport et distribution en amont (3.4), déchets générés par les activités (3.5), déplacements professionnels (3.6), trajets domicile-travail des collaborateurs (3.7), transport et distribution en aval (3.9), traitement en fin de vie des produits vendus (3.12) et actifs immobilisés loués (3.13). Les autres catégories du Scope 3 ont été considérées comme non applicables à Unifil. Les principales sources d'émissions du Scope 3 étaient les biens et services achetés, avec 3'370 t CO_2e (78,9 %), ainsi que les biens d'équipement, avec 609 t CO_2e (14,3 %). Les trajets domicile-travail des collaborateurs représentaient également une contribution notable, avec 128 t CO_2e (3,0 %). L'importance accrue des biens d'équipement dans le bilan de l'année de référence s'explique par des investissements importants qui ne sont pas réalisés chaque année.

Répartition des émissions du Scope 3 pour l'année de référence 2023



SCIENCE BASED TARGETS

DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

Objectif de réduction et évolution

Unifil dispose d'un objectif climatique fondé sur des données scientifiques, validé par la Science Based Targets initiative (SBTi). Dans le cadre de cet objectif, Unifil s'engage à réduire ses émissions des Scopes 1 et 2 de 42 % d'ici à 2030, par rapport à l'année de référence 2023.

Cet objectif fournit à Unifil un cadre de référence clair pour la réduction des émissions liées à ses activités. Depuis l'année de référence 2023, les émissions des Scopes 1 et 2 sont relevées chaque année. Conformément aux exigences de la SBTi applicables aux PME, les émissions du Scope 3 ne font pas l'objet d'un bilan annuel. Unifil poursuit toutefois la mise en œuvre de mesures visant à réduire les émissions tout au long de sa chaîne de valeur.

En 2025, les émissions des Scopes 1 et 2 s'élevaient à 84 t CO_2e, ce qui correspond à une réduction de 25 % par rapport à l'année de référence 2023.

Alors que les émissions totales des Scopes 1 et 2 ont diminué, les émissions liées aux combustibles au sein du Scope 1 ont augmenté de 8,5 % par rapport à 2023. Cette hausse s'explique par un nombre plus élevé de jours de grand froid, durant lesquels la pompe à chaleur n'a pu être utilisée que de manière limitée lorsque les températures extérieures étaient inférieures à 5 °C. La production de chaleur a donc été assurée en partie au moyen de gaz naturel. Cette évolution a toutefois pu être compensée par la poursuite de l'électrification de la flotte de véhicules.

Mesures de réduction

Pour réduire les émissions liées à ses activités, Unifil mise sur les énergies renouvelables, la mobilité durable et des mesures visant à améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources. Une installation photovoltaïque de 2'000 m² sur le site couvre environ un tiers des besoins en électricité. En complément, Unifil s'approvisionne exclusivement en électricité d'origine hydraulique.

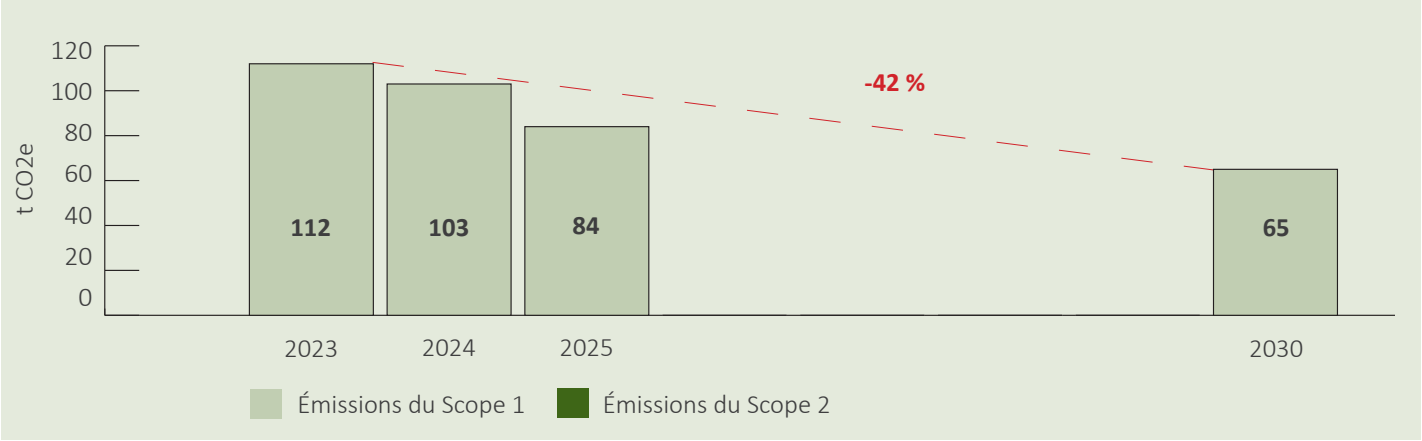
Avec 16 bornes de recharge pour véhicules électriques sur son site et l'électrification progressive de sa flotte de véhicules, Unifil favorise une mobilité à plus faibles émissions.

Unifil poursuivra également ses efforts pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. À cet effet, elle s'appuiera notamment sur les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique décrites au chapitre « Énergie ».

Polluants atmosphériques

Outre les émissions de gaz à effet de serre, Unifil recense également les polluants atmosphériques issus de sa flotte de véhicules. Les oxydes d'azote (NOx) et les oxydes de soufre (SOx), générés par l'utilisation des véhicules, sont les polluants concernés.

Au cours de l'année sous revue, les émissions de NOx se sont élevées à 71 kg et celles de SOx à 80 kg. Les variations par rapport à l'année précédente s'expliquent par l'électrification progressive de la flotte de véhicules.



Indicateurs clés des polluants atmosphériques	Unité	2025	2024	Variation
Émissions de NOx	kg	71	126	-44.0 %
Émissions de SOx	kg	80	123	-35.1 %

Évaluations et certifications externes

Les évaluations et certifications externes indépendantes témoignent de l'amélioration continue d'Unifil dans les domaines de la qualité et de la durabilité : en 2024, Unifil a obtenu pour la première fois la médaille de bronze EcoVadis*, une distinction qu'elle a réussi à conserver en 2025, malgré le renforcement des exigences d'EcoVadis. Par ailleurs, les filtres d'Unifil sont certifiés Eurovent et la certification ISO 9001 a été renouvelée en 2025 pour une nouvelle période de trois ans.

Ressources et déchets

Une gestion responsable des matériaux, de l'eau et des déchets fait partie intégrante de l'exploitation durable du site d'Unifil. En termes de matériaux, Unifil veille à une utilisation aussi efficace que possible des ressources. Ainsi, pour la fabrication des cadres de filtres, l'entreprise privilégie, chaque fois que possible, le bois de hêtre suisse. Celui-ci provient de forêts gérées localement, contribue à la création de valeur ajoutée régionale et réduit les émissions liées au transport par rapport au bois importé.

L'eau est utilisée principalement pour l'exploitation des bâtiments, les installations sanitaires, les besoins opérationnels ainsi que l'entretien des espaces extérieurs. Les eaux pluviales recueillies sur le site sont acheminées vers un ouvrage d'infiltration, permettant leur retour au cycle naturel de l'eau.

Au cours de l'exercice sous revue, le prélèvement total d'eau s'est élevé à 1'349 m³, soit une hausse de 19,4 % par rapport à l'année précédente (1'130 m³). Cette augmentation s'explique principalement par l'intégration, pour la première fois en 2025, du bâtiment HEBA dans la collecte des données. À ce jour, aucune réutilisation de l'eau n'est mise en œuvre, car le site ne dispose pas de circuit d'eau de process significatif.

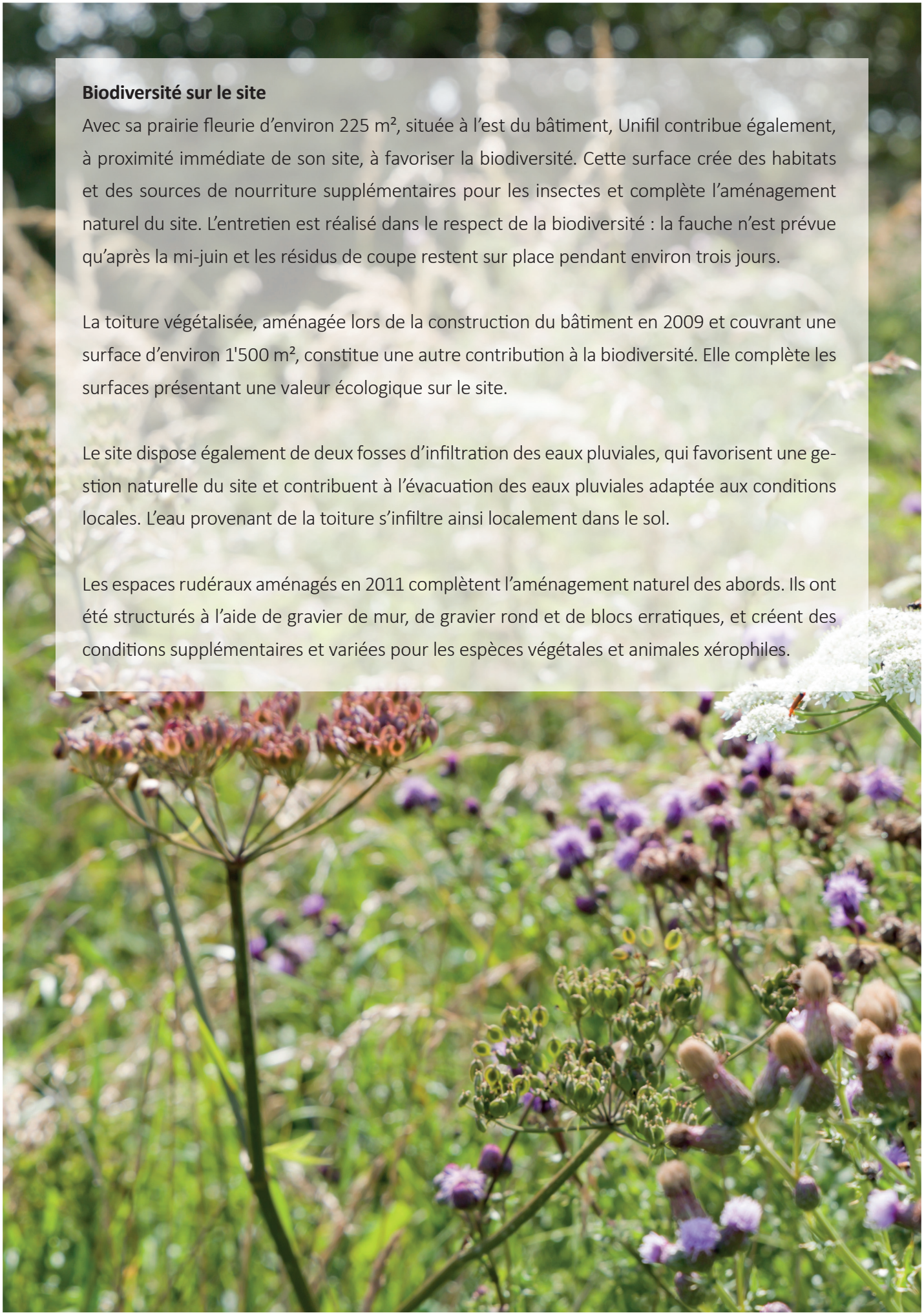
Tous les déchets générés sont triés par catégorie, puis orientés, selon leur nature, vers le recyclage, la récupération énergétique par traitement thermique ou une élimination appropriée. Au cours de l'exercice sous revue, la quantité totale de déchets s'est élevée à 221,96 t, contre 242,25 t l'année précédente. Sur ce total, 221,04 t correspondaient à des déchets non dangereux et 0,92 t à des déchets dangereux. La quantité de déchets recyclés a diminué, passant de 104,96 t l'année précédente à 79,04 t. Cette baisse s'explique principalement par une moindre quantité de bois, due à une utilisation réduite de palettes à usage unique.

Indicateurs clés relatifs à l'eau	Unité	2025	2024	Variation
Prélèvement total d'eau	m³	1'349	1'130	+19.4 %
> dont approvisionnement par le réseau	m³	1'349	1'130	+19.4 %
Volume total des eaux usées**	m³	1'349	1'130	+19.4 %
Volume d'eau réutilisée	m³	0	0	0.0 %

Indicateurs clés relatifs aux déchets	Unité	2025	2024	Variation
Quantité totale de déchets	t	222	242	-8.4 %
> dont déchets dangereux	t	0.9	0.6	+6.4 %
> dont déchets non dangereux	t	221	242	-8.5 %
> dont déchets radioactifs	t	0	0	0.0 %
Déchets destinés à la valorisation (recyclage)	t	79	105	-24.7 %
Déchets destinés à l'élimination	t	143	137	+4.1 %

* Distinction EcoVadis et détails de l'évaluation : https://recognition.ecovadis.com/nCZCJEOT9EaC_jXY3rF1Lw

** Le volume des eaux usées n'est pas mesuré séparément. Il est estimé, par approximation, équivalent au volume d'eau prélevé, étant donné que le site ne comporte aucun procédé de production fortement consommateur d'eau. Les eaux pluviales infiltrées localement ne sont pas prises en compte.



Biodiversité sur le site

Avec sa prairie fleurie d'environ 225 m², située à l'est du bâtiment, Unifil contribue également, à proximité immédiate de son site, à favoriser la biodiversité. Cette surface crée des habitats et des sources de nourriture supplémentaires pour les insectes et complète l'aménagement naturel du site. L'entretien est réalisé dans le respect de la biodiversité : la fauche n'est prévue qu'après la mi-juin et les résidus de coupe restent sur place pendant environ trois jours.

La toiture végétalisée, aménagée lors de la construction du bâtiment en 2009 et couvrant une surface d'environ 1'500 m², constitue une autre contribution à la biodiversité. Elle complète les surfaces présentant une valeur écologique sur le site.

Le site dispose également de deux fosses d'infiltration des eaux pluviales, qui favorisent une gestion naturelle du site et contribuent à l'évacuation des eaux pluviales adaptée aux conditions locales. L'eau provenant de la toiture s'infiltre ainsi localement dans le sol.

Les espaces rudéraux aménagés en 2011 complètent l'aménagement naturel des abords. Ils ont été structurés à l'aide de gravier de mur, de gravier rond et de blocs erratiques, et créent des conditions supplémentaires et variées pour les espèces végétales et animales xérophiles.

Social (Social)

La responsabilité sociale d'Unifil se traduit notamment par l'attention portée aux collaborateurs, par des conditions de travail sûres et respectueuses de la santé, ainsi que par un environnement professionnel fondé sur le respect et l'égalité des chances. Les priorités sont le développement des échanges au sein de l'entreprise, la promotion de la formation initiale et continue, la protection des collaborateurs dans leur activité quotidienne ainsi que les mesures visant à renforcer la diversité et la participation de chacun.

Collaborateurs

Les collaborateurs sont au cœur des activités quotidiennes d'Unifil. Un dialogue régulier entre la direction et les collaborateurs est bien ancré dans l'entreprise. Unifil favorise le dialogue social au moyen de trois séances d'information du personnel par an, d'échanges transversaux entre les différents services, d'un groupe dédié à la culture d'entreprise, de l'intranet ainsi que de la possibilité de soumettre des idées et des propositions d'amélioration par e-mail ou via une boîte à idées.

Sur la base des résultats de l'enquête auprès du personnel de 2024, le groupe dédié à la culture d'entreprise met en œuvre des mesures d'amélioration ciblées. En 2025, les principales initiatives ont porté sur la mise en place d'une boîte aux lettres anonyme, la création d'une équipe événementielle, l'introduction d'une offre de restauration pour les collaborateurs ainsi que l'organisation d'ateliers de sensibilisation à la gestion du stress.

En complément, une commission de prévoyance comprenant des représentants des salariés fait remonter les préoccupations des collaborateurs auprès de la fondation de prévoyance. Au cours de l'exercice sous revue, les collaborateurs ont été informés en détail de la prévoyance professionnelle lors d'une séance d'information.

En 2025, Unifil employait 152 collaborateurs, correspondant à 144 équivalents plein temps (EPT). Les effectifs sont restés globalement stables par rapport à l'année précédente. La durée moyenne consacrée à la formation continue s'est élevée à 8,61 heures par EPT. Dans le cadre de la gestion des idées, cinq propositions ont été soumises au cours de l'exercice.

Unifil propose à ses collaborateurs diverses prestations complémentaires, notamment un modèle d'horaires flexibles avec horaires variables, la possibilité de travailler à distance, des contributions aux formations continues externes ainsi que différents avantages et réductions.

Sécurité au travail et protection de la santé

La sécurité au travail et la protection de la santé font partie intégrante des activités d'Unifil. Elles comprennent des contrôles préventifs en matière de sécurité, des formations, une planification des mesures d'urgence ainsi que des contrôles périodiques des installations et des zones de travail.

En 2025, l'accent a été mis sur les contrôles de sécurité dans la production et sur la sensibilisation des collaborateurs aux questions de sécurité. Des audits de sécurité ont été réalisés dans les départements des filtres absolus et des cellules filtrantes, ce dernier étant équipé d'une nouvelle installation de production automatisée. Une inspection complémentaire des installations a été menée par un spécialiste externe de la sécurité, et 158 collaborateurs ont suivi des formations sur des thèmes liés à la sécurité.

Les conclusions des audits sont intégrées aux mesures d'amélioration. Ainsi, en 2025, tous les produits chimiques ont fait l'objet d'un examen visant à vérifier leur nécessité et, lorsque cela était possible, ils ont été remplacés ou éliminés. En outre, toutes les fiches de données de sécurité ont été mises à jour.

Les collaborateurs sont assurés contre la maladie ainsi que contre les accidents professionnels et non professionnels. Par ailleurs, dans plusieurs domaines, Unifil contribue à des solutions d'assurance et de prévoyance allant au-delà des exigences légales minimales.

Indicateurs clés relatifs aux collaborateurs	Unité	2025	2024	Variation
Effectif total	Nombre	152	154	-1.3%
Équivalents plein temps (EPT)	Nombre	144	145	-0.7%
Taux de rotation du personnel	%	10.5	7.8	+2.7%
Nombre moyen d'heures de formation continue par EPT	Heures	8.61	9.35	-7.9%
Formations en matière de sécurité	Nombre	158	148	+6.8%
Formations internes à l'entreprise	Nombre	148	156	-5.1%
Autres formations	Nombre	38	35	+8.6%
Idées soumises dans le cadre de la gestion des idées	Nombre	5	13	-61.5%

Indicateurs clés relatifs aux maladies professionnelles	Unité	2025	2024	Variation
Maladies professionnelles	Nombre	0	0	0.0%
> dont décès	Nombre	0	0	0.0%
> dont maladies à déclaration obligatoire	Nombre	0	0	0.0%
Taux de maladies professionnelles	%	0	0	0.0%

Indicateurs clés relatifs aux accidents du travail	Unité	2025	2024	Variation
Accidents du travail	Nombre	7	4	+ 75.0 %
> dont décès	Nombre	0	0	0.0 %
> dont accidents avec blessures à déclaration obligatoire	Nombre	7	4	+ 75.0 %
Taux d'accidents du travail avec blessures	Pour 200 000 heures travaillées	6.4	3.7	+ 74.2 %
Nombre d'heures travaillées	Nombre	219'000	218'000	





Diversité, égalité et inclusion

Le respect mutuel fait partie des principes fondamentaux qui régissent la collaboration chez Unifil. Dans son code d'éthique des affaires, l'entreprise précise que tous les collaborateurs doivent être traités avec dignité et respect, indépendamment de leur origine culturelle, de leur sexe, de leur niveau hiérarchique ou de leur fonction. La diversité est considérée comme un facteur contribuant à une collaboration fructueuse.

Au cours de l'exercice sous revue, les femmes représentaient 37 % de l'effectif.

Par ailleurs, Unifil met en œuvre différentes mesures visant à favoriser la participation, l'inclusion et l'égalité des chances. Celles-ci comprennent notamment le projet jeunesse LIFT, qui propose des places de travail hebdomadaires à des jeunes rencontrant des difficultés lors de la transition entre l'école et la vie professionnelle, ainsi que le maintien en emploi de collaborateurs présentant des limitations de santé.

Au cours de l'exercice sous revue, une attention particulière a été accordée à la promotion d'un environnement de travail respectueux, à la prévention de la discrimination et du harcèlement ainsi qu'aux mesures favorisant la participation de chacun. À l'avenir, Unifil entend poursuivre ses initiatives en matière d'égalité des chances et les compléter par des mesures RH supplémentaires.

Indicateurs clés relatifs à la diversité, à l'égalité et à l'inclusion	Unité	2025	2024	Variation
Hommes au sein de l'effectif	Nombre	96	97	-1.03%
Femmes au sein de l'effectif	Nombre	56	57	-1.75%
Proportion de femmes dans l'effectif	%	37	37	0.0%
Femmes occupant des fonctions de responsables de secteur	Nombre	0 sur 6	0 sur 6	0.0%
Femmes occupant des fonctions de responsables de département*	Nombre	0 sur 14	0 sur 13	0.0%

* qui n'exercent pas simultanément une fonction de responsable de secteur

Gouvernance (Governance)

Chez Unifil, une gouvernance responsable repose sur des responsabilités clairement définies, des processus axés sur la qualité et des relations durables avec les clients, les fournisseurs et les partenaires. Les priorités sont une qualité élevée des produits et des services, des partenariats fiables et un comportement intègre dans les activités quotidiennes.

Nos partenaires

Chez Unifil, la collaboration avec les clients et les fournisseurs repose sur la qualité, la fiabilité et la proximité. La production sur le site de Niederlenz permet de raccourcir les circuits de distribution vers le principal marché de vente, la Suisse.

En matière d'approvisionnement également, Unifil privilégie la proximité et la continuité. Environ 80 % des fournisseurs sont établis en Suisse. Unifil associe ainsi des exigences élevées en matière de qualité à des distances de transport réduites.

Lors du choix des fournisseurs, l'entreprise prend également en considération les institutions sociales. Ainsi, les cadres en bois destinés aux filtres sont achetés presque exclusivement auprès de VEBO, à Oensingen, une institution sociale qui offre des emplois à des personnes en situation de handicap.

La qualité des produits et la transparence envers la clientèle constituent un autre axe prioritaire. Unifil dispose d'un certificat Eurovent valide pour ses filtres à air. Le label Eurovent garantit la transparence en permettant de faire vérifier de manière indépendante les données de performance des filtres à air et de les comparer entre différents fabricants. Les performances certifiées des produits et les informations spécifiques à chaque produit aident les clients à choisir des solutions énergétiquement efficaces et à réduire sensiblement la consommation d'énergie des installations de ventilation.

Dans le domaine des achats responsables, Unifil s'emploie à intégrer plus systématiquement les exigences sociales et environnementales dans sa chaîne d'approvisionnement. Cette démarche comprend notamment le développement d'un code de conduite destiné aux fournisseurs, l'intégration des exigences correspondantes dans les contrats ainsi que l'extension progressive de l'évaluation des fournisseurs selon une approche fondée sur les risques. À partir de 2027, le code de conduite devra être signé par les fournisseurs.

Éthique

L'intégrité, le respect, la qualité, le travail d'équipe, la responsabilité et l'innovation sont inscrits dans le code d'éthique des affaires d'Unifil. Ces valeurs guident les actions quotidiennes et traduisent la volonté d'agir avec ouverture, honnêteté et équité, ainsi que de respecter les engagements pris.

Ces attentes s'appliquent aussi bien aux collaborateurs qu'aux clients, aux fournisseurs et aux autres partenaires. Les principes éthiques d'Unifil couvrent également la gestion des conflits d'intérêts, la prévention de la corruption et des pots-de-vin ainsi que le rejet de tout comportement frauduleux.

En 2025, 13 nouveaux collaborateurs ont suivi, durant leur période d'essai, un programme d'intégration accompagné et adapté à leur domaine d'activité et à leur fonction. Ce programme contribue à ancrer ces principes dans le quotidien professionnel. Outre la formation aux tâches spécifiques, il comprend une introduction à la philosophie de l'entreprise, à sa culture et à son système de management de la qualité.

Afin de renforcer une gouvernance responsable, une formation de l'ensemble des collaborateurs sur la prévention de la corruption, des pots-de-vin et des conflits d'intérêts est également prévue en 2026.

Cette démarche permet à Unifil de renforcer la sensibilisation aux comportements intègres et de créer des bases supplémentaires pour ancrer plus fermement les exigences éthiques, tant au sein de l'entreprise que tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Pour Unifil, une culture éthique vécue au quotidien implique également que tout soupçon de comportement inapproprié puisse être signalé de manière sûre et sans obstacle. Depuis juin 2025, Unifil dispose ainsi d'un dispositif interne de signalement permettant de rapporter des soupçons de corruption, de pots-de-vin et d'autres violations graves des règles de conformité. Ce canal est ouvert aux collaborateurs et permet de soumettre des signalements de manière anonyme.

Au cours de l'exercice sous revue, sept signalements ont été reçus par ce canal et traités conformément à la procédure interne. À partir de 2027, Unifil prévoit de mettre en place un dispositif de signalement sur son site Internet, qui sera également accessible aux parties prenantes externes.

Indicateurs clés relatifs à l'éthique	Unité	2025	2024	Variation
Signalements reçus via les canaux de signalement internes	Nombre	7	-*	-*
Cas de corruption confirmés	Nombre	0	0	0.0 %
Incidents confirmés liés à la sécurité de l'information	Nombre	0	0	0.0 %

* Introduit pour la première fois au cours de l'exercice 2025

Clause de non-responsabilité

Le présent rapport de durabilité d'Unifil a été élaboré avec le plus grand soin. Unifil s'efforce de fournir des informations à jour, exactes et complètes ; toutefois, des erreurs ne peuvent être totalement exclues. Unifil AG ne garantit ni l'exactitude, ni la précision, ni l'actualité, ni la fiabilité, ni l'exhaustivité des informations contenues dans cette publication. Les informations fournies sont exclusivement destinées à des fins d'information et ne constituent aucun fondement à des prétentions contractuelles.
Toute demande de dommages-intérêts à l'encontre d'Unifil pour des dommages matériels ou immatériels résultant de l'utilisation ou de la non-utilisation du présent rapport, d'interprétations erronées, d'un usage abusif ou de dysfonctionnements techniques (dans le cadre d'une utilisation numérique) est exclue. L'utilisation du rapport se fait aux risques et périls de l'utilisateur.
Les informations peuvent être modifiées ou mises à jour sans préavis ; des écarts d'arrondi sont possibles.



Mentions légales

Éditeur
Unifil AG Filtertechnik
Industriestrasse 1
5702 Niederlenz
https://www.unifil.ch
UID: CHE-106.013.243

Responsable du rapport
Matthias Frei, Directeur

Mise en page
Unifil AG Filtertechnik

Rédaction
SuCo GmbH

Publication
Période couverte par le rapport:
01.01.2025- 31.12.2025
Version: V1.0, 24.08.2026-f
Langue : Français

Dispositions légales
© 2026 Unifil AG Filtertechnik
Tous droits réservés.
Droits sur les images : Unifil AG Filtertechnik